

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de **TELERGMA** devenu **TELEGHMA** à l'indépendance

Dans l'Est algérien, la commune de **TELERGMA**, culminant à 754 mètres d'altitude, est située à 36 km au Sud de **CONSTANTINE**.



RELIEF

La commune est traversée par deux rivières, l'Oued **SEGUIN** et l'Oued **EL OUNI**.

A la limite Nord-ouest s'élève le **Djebel TOUKOUÏA** à près de 1 000 mètres d'altitude, au Sud-ouest se trouve le **Djebel MEZIOUT** à 1 116 m et au Sud le point culminant, le **Djebel TEIOUALT** à 1 286 m.

TOPONYMIE

TELERGMA est un nom berbère qui signifie l'œil du chameau ou la source du chameau.

HISTOIRE

Le chef Numide **JUGURTHA** subit dans la région une grande défaite devant les légions de **MARIUS** en 107 avant Jésus CHRIST.



JUGURTHA (-160/-104)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Jugurtha>

Les Romains ont laissé des traces dans cette région, attestant ainsi de leurs passages. Les « *centuriations* » romaines de l'Algérie orientales ont été précisées par Jacqueline SOYER : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/antaf_0066-4871_1976_num_10_1_986

Le centre de peuplement fut créé au 11^e siècle à l'emplacement d'une source d'eau appelée *AÏN SEGUIN*, avec la présence d'une personnalité spirituelle Ahmed BEN TAMIMOUNT (?-1203).

Présence Turque 1515 – 1830

La région était alors rattachée au BEYLIK de l'Est sous l'autorité du Dey de CONSTANTINE. La région connut une récession et des soulèvements populaires provoqués le plus souvent par un lourd système d'imposition.



AHMED Bey ou Hadj Ahmed Bey Ben Mohammed Ben Cherif (1786/1851)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed_Bey

Présence Française 1830 – 1962

« Par suite de l'étendue exceptionnelle de la Commune de l'Oued ATHMENIA, l'action de l'autorité municipale n'a pu s'exercer dans toutes ses parties de manière satisfaisantes. Le secteur de l'oued DEKRI, distant du chef lieu de plus de 20 Km eut particulièrement à souffrir de cette situation. Autant pour remédier à cet état de fait que pour rendre plus facile l'installation des colons dans ces deux Centres en voies de création, au relais SEIGLE et au moulin GASSIOT, sur la route de SETIF, j'ai procédé à l'instruction du projet de distraction de l'Oued ATHMENIA de la section de l'Oued DEKRI pour former avec les nouveaux centres une commune séparée qui prendra le nom de CHÂTEAUDUN DU RHUMEL (relais SEIGLE), situé entre le moulin GASSIOT et celui de l'Oued DEKRI, CHÂTEAUDUN n'a paru devoir être désigné comme le Chef lieu de la nouvelle commune »

L'Arrêté du 7 novembre 1874 promeut :

Le district de CHÂTEAUDUN DU RHUMEL est constitué en Commune Mixte divisé en huit sections. Cette dernière ayant son siège administratif à CHÂTEAUDUN sera administrée par le Commissaire civil qui aura pour adjoint le secrétaire du commissariat civil et sera assisté d'une commission municipale de 11 membres.

Fait à Alger le 7 novembre 1874, le Gouverneur général CHANZY.

Monsieur Louis Oscar CARRE est nommé Administrateur de la Commune Mixte de CHÂTEAUDUN le 20 mai 1875.

Sa situation stratégique sur le grand axe de CONSTANTINE à ALGER permet une ouverture sur les plaines du Sud. Les terres de bonnes qualités propices à la culture des céréales et à l'élevage du bétail sont favorables à un avenir commercial important. Le territoire de colonisation est de 3 340 hectares, 484 ha de communaux, le domaine public est de 48,23 ha, les propriétés particulières sont de 291,63 ha. Il reste disponible pour les lots de concessions 2 508 ha pour 20 lots de village et 22 lots de ferme.

L'Arrêté du 7 novembre 1874 promeut :

La population se compose :

Alsaciens-Lorrains : 5 familles comprenant 23 personnes ;
Immigrants : 3 familles comprenant 10 personnes,
Algériens : 7 familles comprenant 21 personnes.

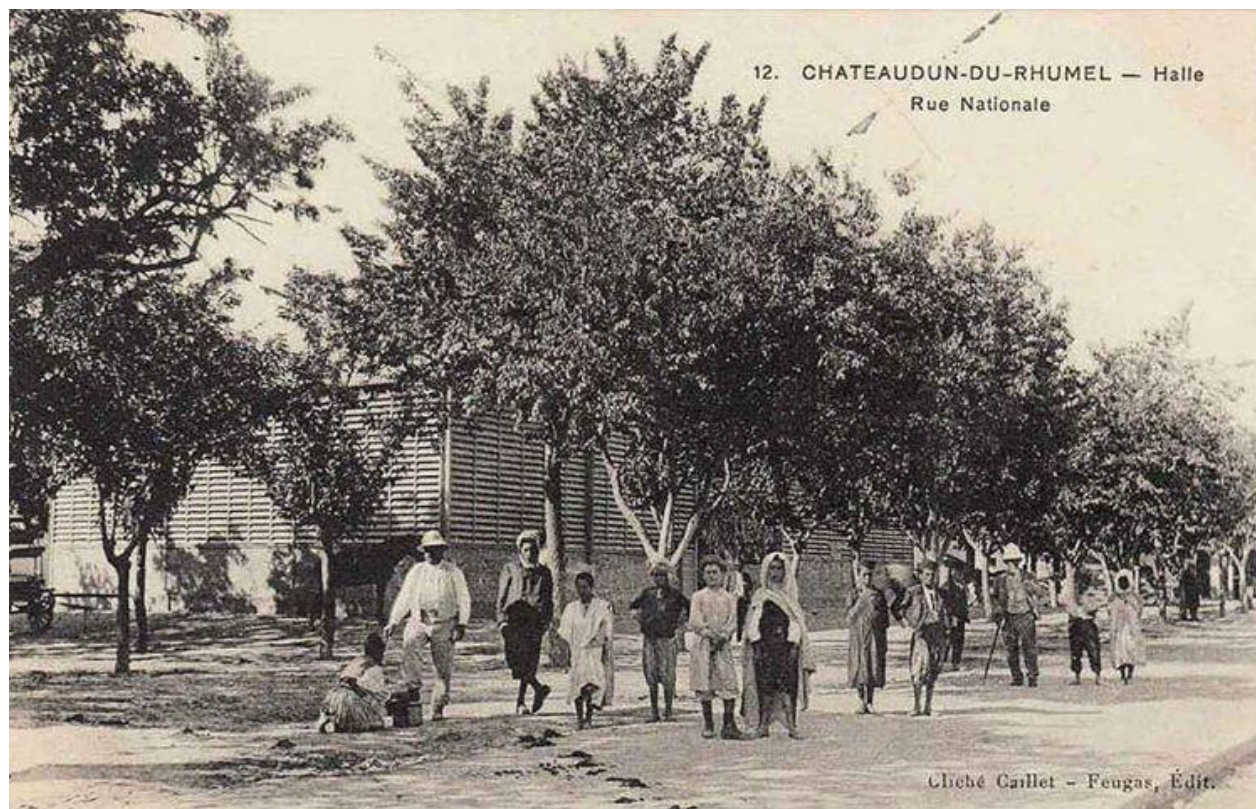
Dans les fermes : 3 familles d'Alsaciens-Lorrains, comprenant 14 personnes – 12 familles d'algériens comprenant 28 personnes ;



CHANZY Antoine (1823/1883)

http://babelouedstory.com/voix_du_bled/chanzy/chanzy.html

Ce n'est qu'en 1876 que l'Administrateur peut s'installer au BORDJ BOU RGA, il avait dû patienter une année au caravansérail...



Création du village de TELERGMA

Rapport de la 3^{ème} Commission des Centres. :

« L'an 1882, le 4 mars, la troisième Commission des centres de l'arrondissement de CONSTANTINE s'est transportée à TELERGMA, Commune mixte de CHATEAUDUN-DU-RHUMEL, afin d'examiner sur place le projet de la création d'un village qui avait été proposé par l'Administrateur de, cette commune mixte et par une Commission spéciale dans sa délibération du 11 avril 1881.

Membres présents : M. SCHARTZ, conseiller de préfecture, Président, BOURCERET, conseiller général – PELLETEAU, ingénieur des Ponts et chaussées – MUTINOT, sous inspecteur des domaines – HERAUD, sous inspecteur des forêts – ARDOIN, géomètre du service topographique ;

Ils se sont adjoint : MM HORIS DE VALDAN, Administrateur de la Commune Mixte – CLEMENT, médecin de colonisation – RIMBERT et RACHET dit CHAUVET, notables.

D'après le projet en discussion, le hameau de TELERGMA aurait un territoire de 1 484 hectares dont 500 seraient affectés au pacage commun et 950 répartis en 10 concessions par parts égales.

Le territoire « Arch », acquis par expropriation.

Qualité des terres : Le projet insiste sur l'étendue de 95 hectares à attribuer à chaque concession, condition indispensable du centre projeté en raison de la qualité secondaire des terres de TELERGMA. En réalité le projet ne tend pas précisément à la création d'un hameau mais plutôt à celui d'un groupe de 10 lots de ferme.

Altitude et situation : 800 mètres en moyenne situé à 20 Km de CHÂTEAUDUN sur la voie ferrée et siège du marché hebdomadaire, le mercredi et le dimanche, à proximité du village indigène de TELERGMA et de la source de l'oued SEGUIN débitant 80 L/seconde.

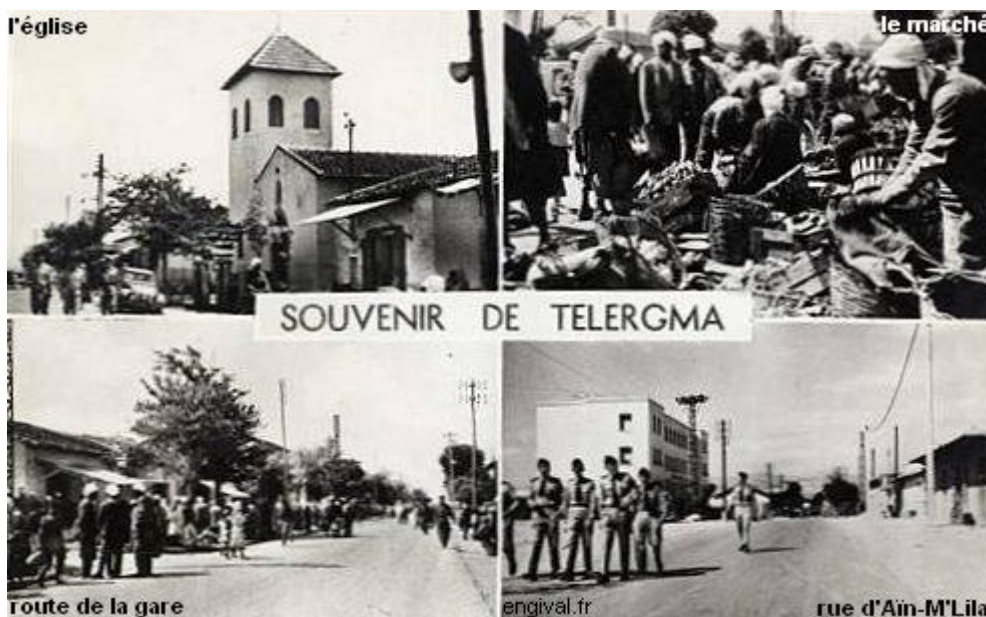


Gare de TELERGMA



Route de la Gare

Les avis de la Commission étant partagés sur ce projet, elle décide qu'elle n'a pas pour le moment à examiner en détail le projet qui, s'il était créé, serait une station de ligne sur la voie ferrée de CONSTANTINE à SETIF.



L'élevage de moutons et les cultures des légumes, du blé et de l'orge sont les principales activités agricoles

BASE AERIENNE



La base aérienne 211 TELERGMA était une importante base de l'Armée de l'air française, située à 10,3 km au Sud de Constantine.

Sur la base aérienne opérationnelle (BAO) 211 de TELERGMA, baptisée « **Lieutenant Pierre Le-GLOAN** » (*ndlr : voir ce lien https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Le_Gloan*) et réorganisée en 1955, d'importants moyens aériens ont été mis à la disposition des troupes au sol. Cette base abrite des appareils North American T-6 servant à l'appui aérien, des aéronefs de reconnaissance Dassault 311 et les premiers avions de combat à réaction Mistral. Des tests sur Morane 733, HUREL-DUBOIS, (peut-être un prototype), ou Max HOLSTE 1521 BROUSSARD ont également lieu sur une partie de la BAO servant de Centre d'expériences aériennes militaires. Des dépôts de munitions et les énormes ateliers de réparations contribuent à donner à cette base une structure adaptée à la lutte antiguerilla.



Cette base fut rétrocédée à l'Algérie après l'indépendance.

De nos jours, la plateforme constitue l'aéroport international Mohammed BOUDIAF.

Il y eut aussi un traître : Roger WINTERHALTER, qui sous prétexte d'être un citoyen du monde a avoué, tardivement :
« Affecté à TELERGMA, près de Constantine, Roger Winterhalter affirme avoir volé du matériel et des uniformes, donné des

renseignements, modifié l'affectation de soldats infiltrés du FLN. Il aurait été approché et convaincu de rejoindre les partisans de l'indépendance de l'Algérie par un condisciple «indigène», après lui avoir dit qu'il ne comprenait pas comment il pouvait se «battre contre ses propres frères»....

Pour en savoir plus : <http://www.lalsace.fr/actualite/2012/09/07/roger-winterhalter-l-ex-maire-qui-s-engagea-pour-le-fln>



TELERGMA

Extrait « Excursions sur le Réseau de l'Est Algérien » (Source CDHA Mr Hervé NOEL)

-Km 403 - TELERGMA : Le village d'OUED SEGUIN est à 6 Km de la gare ; 135 Européens et 2 180 indigènes ; pays d'élevage. Céréales et vignobles. Marchés le mercredi et dimanche.

A 4 km, viaduc de 16 mètres sur l'Oued M'KALFA ;

A 15 Km, on aperçoit à gauche le Djebel MEDELOU ;

A 20 Km, passage à niveau sur l'ancienne route de CONSTANTINE à BATNA. De nombreuses caravanes allant au désert suivent encore cette route ;

La voie ferrée descend des Hauts Plateaux vers la vallée de BOU MERZOUG qui commence à EL GUERRAH ;

A 23 Km, passage à niveau sur la route de STORA à BISKRA. L'embranchement de la ligne d'EL GUERRAH à BISKRA est à droite.

On entre dans la vallée du BOU MERZOUG pour arriver à EL GUERRAH , située à 24 Km de TELERGMA.

DEPARTEMENT

Le département de **CONSTANTINE** est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces¹ correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de CONSTANTINE fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'ALGER au centre du pays et le département d'ORAN à l'Ouest. Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e République, et le département de CONSTANTINE couvrait alors environ 192 000 km².

Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, notamment dans sa partie saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud, en 1905, le département fut réduit à leur profit à 87 578 km², ce qui explique que le département de CONSTANTINE se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-est de l'Algérie.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BÔNE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de CONSTANTINE et à sa côte, le nouveau département de CONSTANTINE couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEIDA, AÏN M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.



TELERGMA : Route d'AÏN M'LILA

L'Arrondissement d'AÏN M'LILA comprenait 10 localités : AÏN FAKROUN – AÏN KERCHA – AÏN M'LILA – BERTEAUX – Les LACS – LEVASSEUR – OULED NACEUR – ROUGET DE L'ISLE – SIGUS – **TELERGMA** -



DIVERS

TELERGMA est aussi une région grande productrice d'une variété d'ail très prisée.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur **TELERGMA**, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<https://www.youtube.com/watch?v=dR8O6j53O18>

<http://www.engival.fr/const-telergma.htm>

<http://avions-de-la-guerre-d-algerie.over-blog.com/article-25367987.html>

http://www.anac-fr.com/algerie/alq_50.htm

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/qeo_0003-4010_1898_num_7_31_18092



TELERGMA : Sa rue principale en 1959 - Source : <http://www.anciens-cols-bleus.net/t13352-base-aerienne-operationnelle-de-telergma>

2/ **Bernard BACHELOT**

Source : http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_bachelot_bernard.htm



Né le 1^{er} septembre 1929 à TIZI OUZOU **Bernard BACHELOT** a fait l'École Navale / Promotion 1948.

Après la Jeanne d'Arc, il a fait deux ans de campagne en Indochine, où il a eu d'importantes responsabilités, notamment comme adjoint opérationnel d'une "Division Navale d'Assaut" sur le Mékong, et surtout comme commandant la marine, puis du Secteur Autonome du SONG-GIANG, poste complètement isolé au Nord ANNAM.

A son retour d'Indochine, il a suivi un cours de pilote de deux ans aux Etats-Unis.

Devenu pilote de chasse sur porte-avions, il a été affecté à des flottilles de Corsairs.

Formé comme "Officier d'Appontage", il a exercé cette lourde responsabilité sur les trois porte-avions français en service à l'époque.

De 1956 à 1961, il effectué plus de 200 missions de guerre, en Tunisie, au cours de la campagne d'Égypte de l'automne 1956, et surtout en Algérie, à partir des **bases de TELERGMA** et d'ALGER MAISON-BLANCHE. Après avoir commandé la flottille 12 F, il a quitté la Marine en juin 1961.

Il a ensuite effectué une nouvelle carrière dans l'industrie, notamment à IBM France, où il a été directeur de l'Éducation et du management. Il a été également président national des GARF "Groupement des Animeurs et Responsables de Formation d'Entreprise."

En 1978, il a créé une association nationale pour la "Promotion de l'Emploi des Personnes Handicapées" le GIRPEH, association qu'il a animée pendant trois ans, grâce à l'aide d'IBM qui l'a détaché auprès de cet organisme.

Pendant les trois dernières années de sa carrière, il a été détaché auprès de "L'Union des Industries Métallurgiques et Minières", où il a assumé la fonction de "Directeur de la formation", et dirigé près de deux cents "Centres de formation professionnelle" et de "Centres de Formation d'Apprentis".

Vice-président du "Haut Comité Éducation Économie", il est avec Daniel BLOCH, le président de ce comité, l'initiateur des Bacs professionnels en France.

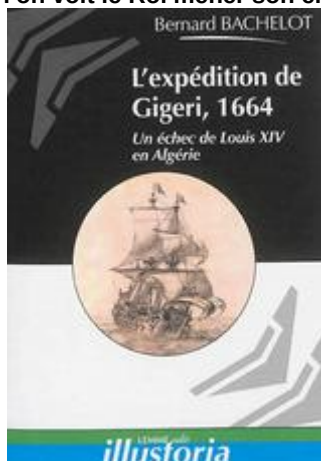
A sa retraite, passionné par l'Égypte ancienne, il a fait plus de 15 ans d'études d'égyptologie, de nombreux voyages sur des sites de fouilles avec des égyptologues professionnels, et a donné des cours d'égyptologie et de hiéroglyphes dans différentes associations.

S'étant intéressé à l'histoire de la ville de DJIDJELLI en Algérie, ville où sa famille s'était installée depuis 1873, il a écrit un livre d'Histoire traitant de l'opération désastreuse que les armées de Louis XIV ont mené en 1664 dans cette ville.

Cet ouvrage, Louis XIV en Algérie - GIGERI 1664, publié en 2003 aux Éditions du Rocher, dans la collection "L'Art de la Guerre", a été couronné par l'Académie de Marine en 2003 et, la même année, a obtenu le prix littéraire "Jean Pommier" de l'Algérieniste. Cet ouvrage vient d'être réédité en octobre 2011, chez l'Harmattan.

En 2007, il a publié, chez l'Harmattan, un livre de souvenirs, intitulé de SAIGON à ALGER – Désillusions d'un officier, marin et pilote. Cet ouvrage vient de recevoir le prix Dulac de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

En 2009, Bernard BACHELOT a publié un nouvel ouvrage, Raison d'État, préfacé par Michel ALBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il s'agit cette fois-ci une fiction où il reprend l'affaire de l'échec de Louis XIV en Algérie, qu'il traite sous forme de dialogues, comme dans une véritable tragédie classique, où l'on voit le Roi mener son enquête, chercher un bouc émissaire et finalement inventer un alibi



« La France et la côte d'ALGER, c'est une longue histoire. En témoigne l'expédition de GIGERI (petite cité kabyle à l'Ouest d'Alger) que Louis XIV, en 1664, organisa contre le royaume turc d'ALGER. Le jeune roi – il a 26 ans –, soucieux de marquer son règne par une action d'éclat, entend prendre le contrôle de la Méditerranée. Mal lui en prend. L'expédition, mal préparée, mal commandée, sera un échec. Les Français seront victimes d'une « guerre sainte » des mahométans. Une préfiguration de la guerre d'Algérie ? « Cet épisode montre les difficultés qu'ont les dirigeants à retenir les leçons de l'Histoire », conclut l'auteur de ce livre percutant, aussi intéressant que bien écrit. Nous vous la relatons dans l'extrait ci-dessous :

3/ **Expédition de DJIDJELLI** (alias GIGERI)

L'expédition de DJIDJELLI est une opération de débarquement menée de juillet à octobre 1664 par le royaume de France, avec le concours de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à MALTE, des Provinces-Unies et de l'Angleterre, à l'Est de la côte

des Barbaresques alors province de l'Empire ottoman. Cette campagne d'Afrique s'inscrit dans la politique de la France en tant que membre de la ligue du Rhin : elle participe alors à la Première guerre austro-turque (bataille de SAINT-GOTHARD).



Gravure d'époque représentant le débarquement français à DJIDJELLI (alias GIGERI)

Cette expédition militaire visait à s'emparer de la ville kabyle de DJIDJELLI et de la fortifier afin d'y établir une base navale permanente facilitant la lutte contre les corsaires barbaresques des régences d'ALGER et de TUNIS. L'expédition était placée sous le commandement de l'amiral de France François de VENDOME, duc de Beaufort (cousin de Louis XIV et petit-fils d'Henri IV) tandis que les forces terrestres étaient dirigées par le lieutenant-général Charles-Félix de GALEAN, comte de GADAGNE.



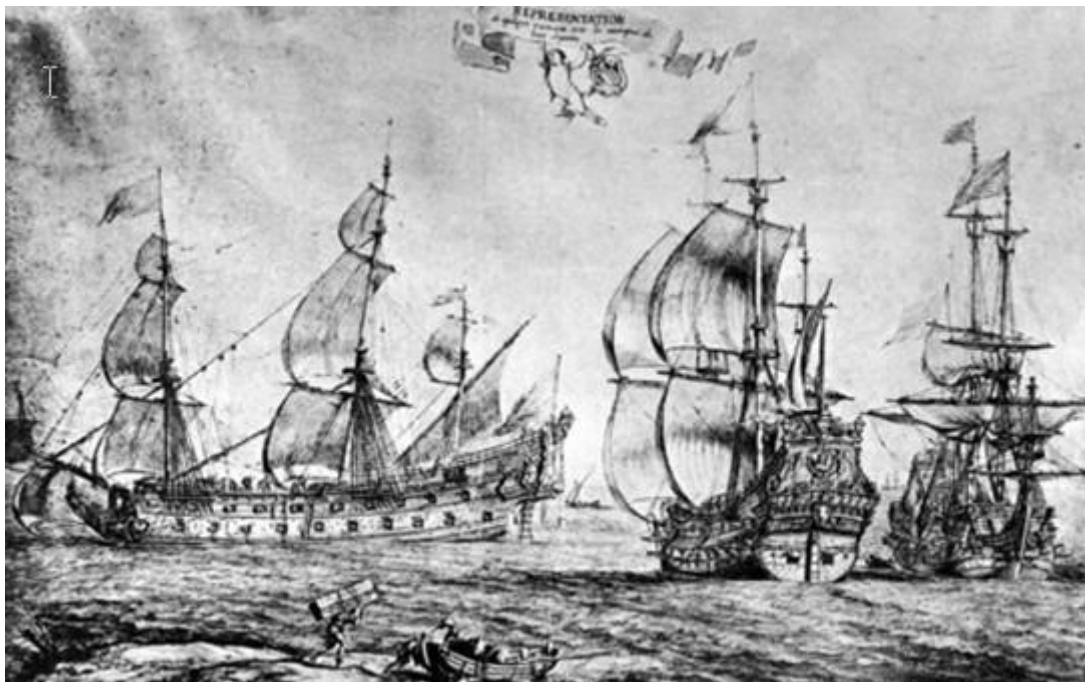
François de Bourbon-Vendôme, 2^e duc de Beaufort (1616/1669) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_Vend%C3%B4me

Causes de l'Expédition

Le jeune roi Louis XIV, dont le règne personnel a débuté en 1661 à la suite du décès du cardinal MAZARIN, et son ministre COLBERT souhaitent assurer le libre passage en Méditerranée de la flotte de commerce française qui, au même titre que celle des autres nations chrétiennes, est continuellement attaquée et pillée par les corsaires en provenance des trois régences barbaresques placées sous administration et protection ottomane (ALGER, TUNIS et TRIPOLI).

Une ville de la côte de Barbarie à mi-chemin entre ALGER et TUNIS est choisie. Il s'agit de s'en emparer, de la fortifier, d'y construire un port et d'en faire un poste avancé permettant des sorties rapides contre les corsaires, à l'image de ce que les Anglais faisaient alors à TANGER (1661-1684). À la même époque, à l'ouest de la côte, la ville d'ORAN est aux mains de la Monarchie catholique espagnole depuis 1509 ; ce préside se maintiendra jusqu'en 1790.

Sont proposées les villes de BOUGIE, BONE et STORA, (près de l'ancien comptoir Bastion de France), mais c'est DJIDJELLI qui est retenue. Le choix de cette ville est un sujet de discorde entre le commandant de l'expédition, son second et l'ingénieur chargé des fortifications.



La seule image connue de « La Lune » est ce dessin réalisé en 1690 par l'artiste toulonnais Pierre PUGET (navire de gauche) intitulé « Représentation de trois vaisseaux avec les marques de leurs dignités »

Une expédition forte de 63 bâtiments, dont 15 vaisseaux et frégates, et près de 9.000 hommes (équipes inclus) se réunit à TOULON à partir du mois de mars 1664. Elle est placée sous le commandement de Charles-Félix de GALEAN, Comte de GADAGNE, lieutenant général, préféré par le Roi à son cousin François DE VENDOME, Duc de Beaufort, grand amiral de France depuis 1663 mais dont le passé « frondeur » n'inspirait pas confiance au Roi Louis XIV. Le duc de Beaufort, à qui échoit de fait le commandement suprême, est néanmoins présent et cette dualité dans la responsabilité de l'entreprise va peser lourd sur le déroulement des événements.

Le comte de GADAGNE est assisté du comte de Vivonne et de M. de la GUILLOTIERE.

La flotte, aux ordres d'Abraham DUQUESNE et du Chevalier PAUL, appareille de Toulon le 2 juillet 1664, et après un détour par les Baléares pour récupérer des galères de Malte, entre dans le golfe de BOUGIE le 21 et mouille devant DJIDJELLI le 22 au soir.

Les Kabyles résistent mieux que prévu et sont bientôt soutenus par une armée turque venue d'ALGER en septembre. En octobre, DJIDJELLI est assiégée par les Turcs et la bataille s'enlise. BEAUFORT reçoit l'ordre du Roi, informé des problèmes de relations de commandement, de reprendre la mer pour mener la chasse aux pirates, il appareille le 22 octobre ; le comte de GADAGNE reste et conserve le commandement des troupes à terre.

La situation du corps expéditionnaire devient vite intenable et l'ordre est donné le 30 octobre d'évacuer grâce aux quatre vaisseaux (le *Dauphin*, le *Soleil*, la *Notre Dame* et la *Lune*), une flûte et un brûlot commandés par le marquis DE MARTEL arrivés en renfort le 22 octobre et demeurés sur place. La retraite se change en déroute, et l'armée a perdu 2.000 hommes.

Le retour à TOULON

La petite flotte du Marquis DE MARTEL appareille dans la hâte dans la journée du 31 octobre et fait route vers TOULON, abandonnant une partie de son artillerie (46 canons et 50 mortiers en bronze) et un millier de mousquets, faute, notamment, de disposer de mâts de charge.

La *Lune* est un vaisseau de troisième rang armé de 48 canons, construit au début des années 1640, sous Louis XIII et RICHELIEU. Le vaisseau, commandé par François de LIVENNE, Commandeur de VERDILLE, chevalier de Malte, compte 350 hommes d'équipage. Il a embarqué devant DJIDJELLI dix compagnies du 1^{er} Régiment de Picardie soit environ 800 hommes, ce qui porte à près de 1.200 le nombre des hommes embarqués sur un bateau de moins de 43 mètres de long à la flottaison et 10 de large et d'un tonnage de 800 tonnes.

Le navire est fatigué, il fait eau par l'avant et ses pompes de cale peinent à contenir l'invasion. Il arrive tant bien que mal à TOULON le 6 novembre 1664.

Mais le 8 août 1664 TOULON a connu son premier cas de peste et dès le mois de septembre l'épidémie s'est étendue, d'abord à TOULON, où une moitié de la population périt, puis vers OLLIOULES et HYERES puis CUERS. La peste aurait été amenée dans des rouleaux de soierie de SMYRNE transportés par un navire marchand, le *Lion*. L'épidémie entraîne une « serrade » de six mois.

L'amirauté prend alors la décision de mettre en quarantaine à Porquerolles les quatre vaisseaux qui rentrent de DJIDJELLI.

Malgré les protestations de son commandant et après que deux maîtres charpentiers, envoyés par l'Intendant de la Marine TESTARD DE LA GUETTE, aient déclaré le vaisseau apte à naviguer sur une aussi courte distance, La Lune doit appareiller et un dernier coup de vent aura raison d'elle, au Sud-ouest du Cap CARQUEIRANNE par 90 mètres d'eau. Au dire du Duc DE BEAUFORT, qui assiste au naufrage, le vaisseau a coulé « *comme un bloc de marbre* ».

Le naufrage fait environ 800 morts, une partie du régiment de Picardie, environ 400 hommes, ayant été transbordé à TOULON à bord du MERCOEUR. Le général DE LA GUILLOTIERE est au nombre des victimes et il y aura moins d'une centaine de rescapés, récupérés par les chaloupes du *Saint-Antoine* qui suivait *la Lune*. Le commandeur DE VERDILLE, âgé de 80 ans et l'un des seuls à savoir nager sur son vaisseau, gagnera la côte par ses propres moyens, agrippé à une planche.

Si plus cliquez SVP sur ces liens :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9dition_de_Djiddelli

<http://www.miages-diebels.org/spip.php?article251>

<http://algeroisementvotre.free.fr/site0301/regence/regen011.html>

4/ ALGERIE : **pardonne-nous !**

(Auteur Abdou SEMMAR)

Très chère Algérie, pardonne-nous. Aujourd'hui, 5 juillet, c'est ton anniversaire. Et nous n'en sommes pas dignes. Aujourd'hui, c'est ton anniversaire. Et nous t'avons souillée par nos errements, trahisons, mensonges et hypocrisies. Oui, pardonne-nous de t'avoir offensée durant toutes ces 53 années. Pardonne-nous de t'avoir reléguée au rang des pays les plus sous-développés de la planète alors que ton potentiel et tes atouts ont de quoi faire de toi une puissance émergente.

Pardonne-nous de t'avoir accablée par un régime politique corrompu, qui vend son âme au diable, pour une simple hospitalisation dans des établissements français. Pardonne-nous de t'avoir blessée avec nos lâchetés et compromissions successives face à ce régime verrouillé qui détourne tes richesses précieuses, en important des containers de cailloux et de camelote. Pardonne-nous de t'avoir offensé, en acceptant qu'un homme, diminué physiquement et mentalement, égoïste et mégalomane, préside à ta destinée. Pardonne-nous d'avoir attenté à ton honneur, en observant, durant toutes ses 53 années, sans protester, toutes ces fraudes électorales massives, tous ces tricheries politiques les plus abjectes et toutes ces manipulations politiques les plus abominables.

Pardonne-nous. Oui, pardonne-nous de t'avoir abandonnée durant toute une décennie entre les mains d'une dizaine de généraux criminels, assoiffés de pouvoir et de sang. Pardonne-nous d'avoir cédé à la tentation intégriste, en laissant faire ces fanatiques qui voulaient te transformer en immense goulag à ciel ouvert. Une prison déguisée en temple sacré, où la frustration collective serait le code de conduite national. Pardonne-nous de t'avoir déshonorée avec nos 50 milliards de dollars d'importations annuelles. Nous avons donné de toi l'image d'un pays de bras-cassés, de fainéants et, surtout, de voleurs qui importent n'importe quoi pour transférer illicitement des devises dans les paradis fiscaux...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algerie-focus.com/blog/2015/07/algerie-pardonne-nous-par-abdou-semmar/>



NDLR : Cette amertume, un peu tardive, était pourtant prévisible....d'autant plus lorsque les affrontements entre communautés perdurent encore de nos jours : (+ de) **19 morts dans la région de GHARDAÏA (MZAB)** ...

Cliquez SVP sur ce lien: <http://www.jeuneafrique.com/244665/politique/nouvelles-violences-meurtrieres-a-ghardaia/>

Ou : <http://www.lefigaro.fr/international/2015/07/08/01003-20150708ARTFIG00336-le-sud-de-l-algerie-de-nouveau-en-proie-a-une-flambee-de-violences.php>

5/ ALGERIE - **Rapport américain sur les droits de l'Homme : vive réaction du ministère des Affaires étrangères**



Source : http://www.algerie360.com/algerie/les-premieres-photos-des-25-terroristes-abattus-a-bouira/#at_pco=cod-1.0&at_si=559b9efaaa1138f4&at_ab=per-2&at_pos=0&at_tot=8

Le rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'Homme en Algérie a provoqué la colère de notre diplomatie. Dix jours après sa publication, le ministère algérien des Affaires étrangères a réagi de manière forte et vive contre ce qu'il qualifie de «stéréotypes», d'«appréciations partiales» et de «conclusions simplistes» Le document intitulé «Rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde en 2014» que le département d'Etat américain vient de diffuser....

Extrait : [... «Parmi ces erreurs de jugement qui disqualifient irrémédiablement ce rapport, le Ministre des Affaires Etrangères (MAE) cite l'équation d'égalité entre l'action légitime de l'Etat national et la folie meurtrière de groupes terroristes. Il relève également la monstrueuse allégation que comporte le fait de rendre compte des résultats remarquables des opérations contre-terroristes courageuses menées en toute transparence par l'Armée nationale populaire sous le titre mystificateur de «**privation arbitraire et illégale du droit à la vie....**»

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://www.algeriepatiotique.com/article/rapport-americain-sur-les-droits-de-lhomme-vive-reaction-du-ministere-des-affaires-etrangere>

NDLR : En clair il est reproché d'exécuter sur place les terroristes arrêtés ! Lorsqu'à longueur de temps les autorités algériennes, sous couvert d'ultras du FLN, ne cessent d'exiger que la France s'excusât ; il est curieux de constater les faits dénoncés hier aux autres soient les mêmes reprochés aujourd'hui.

6/ **Alfred NAKACHE**

Alfred NAKACHE est né le 18 novembre 1915 à CONSTANTINE et mort le 4 août 1983 à CERBERE (Pyrénées-Orientales). Issu d'une famille juive traditionaliste c'est un nageur et joueur de water-polo français. Surnommé « ARTEM », il est aussi connu sous le surnom de « *nageur d'AUSCHWITZ* ».



Il débute la natation au sein du club local après avoir vaincu une peur épouvantable de l'eau et progresse rapidement. Ses résultats lui permettent de participer une première fois aux championnats de France en 1933 à seulement 17 ans. Lors de l'édition suivante en 1934, il termine deuxième du 100 mètres nage libre derrière Jean TARIS ce qui lui vaut sa première sélection en équipe de France. Il s'établit alors dans la capitale et est licencié au club des nageurs de PARIS. Les responsables de la FFNS (l'ancêtre de la FFN) ainsi que les quotidiens sportifs voient alors en lui l'un des plus grands espoirs de la natation française et Alfred NAKACHE défend les couleurs de la France lors de nombreuses rencontres internationales.

Aux jeux olympiques de BERLIN, il termine 4^{ème} avec le relais 4x200 nage libre juste devant l'équipe allemande. Dans un contexte de rivalité entre la France et l'Allemagne ceci résonne comme un succès...

Malgré la guerre, le nageur devient un symbole...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.natationpourtous.com/actualite/legendes-natation/alfred-nakache.php>

Le « nageur d'Auschwitz »

Arrêté en novembre 1943, il est déporté à AUSCHWITZ depuis la gare de BOBIGNY par le convoi n° 66 du 20 janvier 1944 après son passage à la prison SAINT-MICHEL et DRANCY. Séparé physiquement de sa femme Paule et sa fille de deux ans Annie, il ignore leur sort et n'apprendra que plus tard la mort de sa fille et supposera celle de sa femme, sa fille étant tuée dès son arrivée dans les camps tandis qu'il n'eut jamais de nouvelle de sa femme.

Aidé par une constitution physique exceptionnelle, il résiste aux mauvais traitements. Y compris à l'humiliation imposée par les gardiens qui l'obligent à aller chercher avec les dents un poignard qu'ils ont jeté au fond de la piscine (en fait un bassin de rétention d'eau prévu pour les incendies). Sa résistance à lui consiste à défier ses bourreaux en improvisant à leur insu des séances de baignade dans la piscine en compagnie de quelques camarades. En janvier 1945, le camp est évacué sous la menace de l'avancée de l'armée rouge. Alfred NAKACHE participe à la marche de la mort, au cours de laquelle les survivants des camps d'extermination sont menés dans des camps d'internement. Lui se retrouve à BUCHENWALD, d'où il est libéré en avril.



Vue aérienne de l'île du Ramier à TOULOUSE. Au milieu à gauche, la piscine municipale baptisée du nom du nageur Alfred NAKACHE.

7/ Nuit du Ramadan à la mairie de Paris ou la laïcité à géométrie variable

Anne HIDALGO célèbre ce soir (ndlr : 7 juillet 2015) la nuit du Ramadan. Madeleine de JESSEY s'étonne que ceux qui s'indignent de l'exposition d'une crèche à Noël aient l'air de trouver cette opération de la mairie de Paris absolument naturelle.

Ce soir, l'Hôtel de Ville de PARIS célèbrera en grande pompe la « Nuit du Ramadan » en présence d'Anne HIDALGO et du recteur de la grande mosquée de Paris. Au programme: concert d'un groupe marocain et rupture du jeûne autour d'un cocktail d'amandes et de lait.



Anne HIDALGO (1959/....) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne_Hidalgo

Alors voilà: je suis admirative du jeûne qu'accomplissent chaque jour mes compatriotes musulmans, surtout en ces périodes de forte chaleur. Je suis heureuse que ce jeûne favorise la convivialité et le partage, notamment avec les autres religions, comme à VERDUN où l'imam a invité les représentants des autres cultes à venir partager la rupture du ramadan. Mais je voudrais qu'on m'explique.

Je voudrais qu'on m'explique pourquoi les crèches représentaient une telle atteinte à la laïcité en décembre dernier, et pourquoi la rupture du jeûne échappe aujourd'hui miraculeusement à ce régime (sans mauvais jeu de mots).

Je voudrais qu'on m'explique comment la gauche peut encore décevant ériger la laïcité en valeur suprême de la République après ce type de manifestation, et comment les Français peuvent encore croire au bien-fondé d'une laïcité à géométrie variable, appliquée selon les intérêts clientélistes de chacun...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/vox/religion/2015/07/06/31004-20150706ARTFIG00234-nuit-du-ramadan-a-la-mairie-de-paris-ou-la-laicite-a-geometrie-variable.php>

Et sur le même sujet : <http://www.causeur.fr/nuit-du-ramadan-hotel-de-ville-paris-33719.html>

NDLR : Et pendant ce temps la Ligue des Droits de l'Homme s'irrite en dénonçant un aspect électoraliste concernant les gluaux... Pourtant des atteintes aux traditions liées à nos racines sont maintenant souvent mises en cause : crèches, sapin de Noël, etc. Cliquez SVP sur ce lien : <http://ldh-toulon.net/Hubert-Falco-et-les-gluaux.html>

8/ NOS CHERS SOUVENIRS

-- **Discours du 5 juillet 2015 - Cimetière de Béziers** (Sources Mrs Francis HORTA et José CASTANO)

Vous prie de prendre connaissance, en **PJ n°2 jointe à l'envoi de l'INFO**, du discours prononcé par Robert MENARD, Maire de BEZIERS, à l'occasion de la commémoration des massacres du 5 Juillet 1962 d'ORAN. Puisse, cet engagement mémoriel, servir de catalyseur auprès d'élus « sympathisants » mais toujours frileux dès qu'il s'agit de joindre geste à la parole...

-- **Le bain du ...Chardonneret** (Source Mr René FONROQUES)

Notre oiseau préféré en Algérie, il est toujours dans nos mémoires ...

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.koreus.com/video/oiseau-bain-main.html>

EPILOGUE TELEGHMA

Année 2008 = 48 028 habitants

Dégradation du cadre de vie à TELEGHMA (MILA) : Des quartiers envahis par les décharges

http://www.elwatan.com/regions/est/actu-est/degradation-du-cadre-de-vie-a-teleghma-mila-des-quartiers-envahis-par-les-decharges-07-03-2015-289094_221.php



La commune de TELEGHMA, dans le Sud de la wilaya de Mila, est peut être l'une des agglomérations les plus délabrées de la région.

Des décharges sauvages de quelque côté qu'on se tourne, des routes impraticables, de la gadoue jusqu'au seuil des habitations et des risques d'inondation omniprésents, tel est le décor qui fait le quotidien de cette commune célèbre pour ses nombreuses sources thermales.



La ville croule sous les ordures éparpillées au hasard, le long des rues. Un spectacle ahurissant, œuvre du laisser-aller de la municipalité conjugué à l'incivisme des citoyens. Pour les responsables municipaux, une partie de la catastrophe endurée par le village incombe aux habitants qui «ne respectent pas les horaires de passage des camions des services de la voirie pour sortir leurs sacs poubelles », quoi qu'ils reconnaissent l'insuffisance des camions-bennes affectés au ramassage des déchets domestiques. «Il est pratiquement impossible de couvrir toutes les rues et les mechtas avec le peu de moyens dont nous disposons», dira le maire.

En outre, la commune souffre d'un autre problème non moins grave que celui des ordures, à savoir la dégradation effrénée des rues du centre urbain. Par ces temps de pluie, les artères de la commune, sans exception, se couvrent de flaques d'eau

boueuses et de gadoue, à telle enseigne qu'on se sentirait en rase campagne. Et l'insuffisance de l'éclairage public vient s'ajouter à cette réalité amère.

La situation est encore pire pour les habitants de Haï El Oued qui vivent avec la peur au ventre à cause des crues qui les menacent. Situé dans une espèce de cuvette naturelle, Haï El Oued est invariablement submergé par les eaux de ruissellement, qui ne manquent jamais de s'infiltrer jusqu'au plus profond des habitations.

Aussi, les riverains revendiquent la réalisation d'ouvrages pour canaliser les flots des eaux pluviales loin des maisons. A ce propos, le P/APC précise : «la commune a réalisé une étude pour l'édification d'un système de protection de ladite cité contre les crues et la matérialisation du projet est pour bientôt». Pour leur part, les propriétaires des Hammams, sources thermales sans lesquelles TELEGHMA n'aurait probablement pas eu la réputation qui est la sienne actuellement, demandent le bitumage de la route menant à leurs établissements et la réalisation d'un réseau d'assainissement pour booster, un tant soit peu, le tourisme thermal dans cette région.

BONNES VACANCES A TOUS.

Et si vous le voulez-bien nous nous retrouverons lors de la prochaine diffusion de l'INFO, le 24 Août 2015.

Jean-Claude ROSSO